

MÉMOIRE

PROJET D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ENTREPOSAGE DES RÉSIDUS MINIERES ET DES STÉRILES À LA MINE DE FER DU LAC BLOOM

NOVEMBRE 2020



22 place Lasalle Baie-Comeau
Québec, G4Z 1K3
418-296-2010
www.ccmanic.qc.ca

Table des matières

Table des matières	2
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MANICOUAGAN	3
Mission	3
Vision	3
Valeurs.....	3
BAIE-COMEAU ET LA MANICOUAGAN	4
Baie-Comeau	4
Le territoire, la Manicouagan	4
APPUI DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MANICOUAGAN AU PROJET	5
Maximisation des retombées économiques régionales dans l'octroi de contrats	6
Le navettage (fly in fly out) : un défi pour la Côte-Nord	6

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MANICOUAGAN

La Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan (CCIM) est un réseau d'influence qui unit près de 330 décideurs d'ici qui s'affairent au développement économique de leur communauté. À cela s'ajoutent plus de 150 000 personnes provenant de 60 000 entreprises, représentées par les 140 chambres de la province qui, tout comme nous, font partie de la Fédération des Chambres de commerce du Québec. C'est donc dire que notre réseau de gens d'affaires pèse lourd lorsqu'il affirme sa position dans les dossiers de croissance.

MISSION

La Chambre de commerce est un regroupement de gens d'affaires, de décideurs locaux et de toute personne qui partage sa mission et sa vision, qui répond aux besoins de représentation et de réseautage de ses membres et voit à leurs intérêts afin de contribuer au développement économique et social de la Manicouagan.

VISION

Afin de devenir la référence incontournable des gens d'affaires, la CCM :

- Exercera un pouvoir d'influence sur les orientations politiques, économiques et sociales ayant un impact sur ses membres;
- Agira en collaboration avec ses partenaires;
- Sera un réseau d'affaires ouvert, accessible et mobilisant.

VALEURS

- Écoute
- Leadership
- Intégrité
- Transparence
- Engagement

La Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan est heureuse de transmettre ce mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de son mandat d'enquête sur le projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine de fer du lac Bloom.

BAIE-COMEAU ET LA MANICOUAGAN

BAIE-COMEAU

Baie-Comeau RAYONNE depuis 80 ans sur la Côte-Nord, non seulement sur le plan économique, mais aussi à cause de son EXTRAORDINAIRE potentiel récréotouristique. Centre des affaires, centre administratif gouvernemental, capitale culturelle. Baie-Comeau est le centre nerveux d'un territoire immense gorgé de ressources naturelles. Plus importante ville de la Municipalité régionale de comté de Manicouagan, elle est un des axes commerciaux majeurs de l'est du Québec et le cœur administratif de la Côte-Nord.

Les entreprises qui élisent domicile chez nous disposent d'infrastructures hautement performantes, dignes d'une métropole, au cœur d'une nature sauvage et brute qui alimente en minerais, en hydroélectricité et en pâtes et papiers, multinationales et industries de transformation. Abritant 22 000 personnes, Baie-Comeau dispose pourtant d'infrastructures pouvant satisfaire jusqu'à 30 000 citoyens.

Baie-Comeau est une belle ville industrielle où les opportunités d'emploi et les occasions d'affaires sont abondantes dans un contexte de collaboration et de partenariat. Ici, on travaille et on s'amuse; les VALEURS DES gens de Baie-Comeau sont l'entraident et L'INCLUSION PAR UN ACCUEIL RECONNU DE LONGUE DATE.

Il existe, dans notre municipalité, une LONGUE TRADITION DE respect DES travailleurs de l'extérieur et les nouveaux arrivants sont tout naturellement intégrés au tissu social. Ville industrialo-portuaire de première importance, son port en eaux profondes fonctionne à longueur d'année, tout comme son aéroport et son lien routier, unique au Québec, qui la relie à Fermont, à la porte du Grand Nord. Le Plan Nord, c'est par ici qu'il passe!

Plus que jamais, dans ce contexte, Baie-Comeau S'IMPOSE COMME métropole régionale dans laquelle tous les services sont disponibles avant que l'on ne SE DIRIGE vers les grands chantiers ou la grande nature, celle des chasseurs et des pêcheurs.

LE TERRITOIRE, LA MANICOUAGAN

La MRC de Manicouagan couvre un territoire d'une superficie de 39 462 km². Ses limites s'étendent d'ouest en est, de la rivière Betsiamites jusqu'à la limite nord-est de la municipalité de Baie-Trinité. Au sud, elle est bornée par une ligne séparative au milieu du fleuve St-Laurent et sa limite nord englobe la presque totalité du réservoir Manicouagan (Manic 5).

L'arrière-pays, constitué par un immense territoire non organisé (TNO) de 37 432 km², occupe l'essentiel de la superficie régionale, soit 95 % et représente, sans aucun doute, sa plus grande richesse collective, sa raison d'être. En effet, l'étendue de sa forêt, la puissance de ses rivières et sa situation géographique stratégique auront permis de développer la région de Baie-Comeau en un centre industriel important du Québec. Produits forestiers Résolu, L'Aluminerie Alcoa et Hydro-Québec sont encore aujourd'hui le moteur économique de la région. À elles seules, ces entreprises regroupent près de 2 000 emplois directs et génèrent des retombées substantielles pour les PME et la collectivité. Malgré la présence des grandes entreprises, l'économie de la Manicouagan n'est cependant pas à l'abri de soubresauts économiques au niveau régional, national et mondial.

APPUI DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MANICOUAGAN AU PROJET

À la lumière de la lecture de la documentation déposée, nous constatons que ce projet comporte des impacts sur le milieu, mais que les risques sont connus et contrôlés et des mesures d'atténuation sont proposées. On y remarque d'ailleurs que l'entreprise a réalisé une analyse détaillée des variantes d'infrastructures de stockage des résidus et de stériles. Elle a consulté le milieu d'accueil, et ce, afin de guider ses choix tout en s'assurant de l'acceptabilité sociale du projet. Nul besoin de rappeler au BAPE que sur le plan environnemental, l'industrie minière est régie par plus de 100 lois, règlements, politiques, directives, codes et guides. Non seulement l'industrie est bien encadrée sur le plan légal et réglementaire, mais elle fait l'objet de nombreux contrôles effectués par les autorités gouvernementales. Au-delà de cet encadrement, l'environnement est lui aussi au cœur des préoccupations de l'industrie minière québécoise. C'est aussi le cas pour le projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine de fer du lac Bloom pour lequel les aspects environnementaux ont fait l'objet d'une analyse menant à la formulation de proposition de mesures d'atténuation et d'engagements clairs.

Le projet propose un plan de compensation permettant de réhabiliter plusieurs habitats de poisson et des milieux humides et hydriques, et ce, en tenant compte des discussions et des recommandations de la part des communautés locales et des Premières Nations de l'ensemble de la Côte-Nord. De plus, des mesures d'atténuation sont envisagées pour les villégiateurs à proximité des sites et nous souhaitons que les parties puissent en arriver à une entente.

Le BAPE devrait être rassuré en regard des intentions de la compagnie, puisque celle-ci a démontré par le passé, et encore aujourd'hui, qu'elle a à cœur que ses opérations soient menées de façon harmonieuse avec les préoccupations de la population et qu'elle sait apporter les modifications nécessaires et remettre en question ses façons de faire lorsqu'une situation problématique se présente.

Ce projet est nécessaire afin d'assurer la pérennité de l'entreprise ainsi que la durée de vie son exploitation. L'acceptation de cette phase est primordiale et guidera la prise de décision de MFQ sur une éventuelle phase 2 d'investissement. Cette phase d'expansion, en doublant la capacité de production, créerait à terme plus de 375 emplois et générerait des investissements de plus de 590 millions de dollars. Par ailleurs, les impacts économiques positifs de Minerais de fer Québec sont significatifs pour l'ensemble des communautés de la Côte-Nord. C'est pourquoi CCIM donne son appui au projet.

MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES DANS L'OCTROI DE CONTRATS

Il est normal que la société québécoise bénéficie des retombées de l'activité minière qui contribue de diverses façons au développement socioéconomique du Québec et de ses régions. Le Québec est la deuxième province canadienne en importance pour la valeur de la production minière et est à l'origine de plus de 45 000 emplois directs et indirects sur tout le territoire et la Côte-Nord en bénéficie d'une grande partie.

Le promoteur explique que les retombées économiques seront de plus de 60 M\$ dans la phase de construction et de plus de 621 M\$ de 2020 à 2040. Elle exprime sa volonté de travailler avec des entrepreneurs locaux et régionaux que la CCIM voit d'un très bon œil. La phase d'expansion générera assurément d'autres occasions d'affaires pouvant être comblées par les entreprises de la Manicouagan et de l'ensemble de la Côte-Nord.

Minerai de fer Québec est un leader dans les pratiques d'affaires d'approvisionnement local et s'implique activement avec les comités de maximisation des retombées économiques de la région et offre une excellente collaboration afin de pouvoir offrir le plus de contrats possibles aux entreprises de la région de la Côte-Nord.

LE NAVETTAGE (FLY IN FLY OUT) : UN DÉFI POUR LA CÔTE-NORD

Depuis plusieurs années des entreprises se retrouvant dans la région de la Côte-Nord ont de plus en plus recours à des travailleurs provenant de l'extérieur. Cette situation, qui ne favorise pas nécessairement une occupation dynamique du territoire, préoccupe les acteurs socio-économiques de la Côte-Nord qui doivent composer avec le phénomène de décroissance démographique.

On note que plus de 90% de la main d'œuvre de Minerai de fer Québec provient de l'extérieur de la région.

La CCIM recommande que les entreprises comme Minerai de fer Québec, en collaboration avec les organisations en employabilité de la région puissent travailler ensemble afin d'établir une stratégie de recrutement de main-d'œuvre régionale, ce qui améliorera le sentiment d'appartenance au sein de la communauté. Plus de 375 postes seront a comblé avec ce projet. De plus, si une masse critique d'employé proviennent du secteur de la Manicouagan, une déserte aérienne pourrait alors mise en place afin de favoriser les déplacements et ainsi créer de nouvelle retombée économique.